

MINISTÈRE PUBLIC

## Communiqué de presse

*Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent*

### Brigandage dans une entreprise horlogère au Locle

**Jeudi 04 avril 2024, une entreprise horlogère du Locle, située dans le secteur de la rue Georges-Perrenoud, a été victime d'un brigandage. Aucun blessé n'est à déplorer.**

Vers 04h45 jeudi 04 avril 2024, quatre individus se sont introduits dans une usine horlogère, située dans le secteur de la rue Georges-Perrenoud au Locle, par effraction. Les auteurs ont attendu l'arrivée d'un membre du personnel pour le contraindre à ouvrir les coffres. Ils ont ensuite quitté les lieux, laissant la victime entravée. Un collègue prenant son service a découvert la victime et a donné l'alerte.

La victime n'a pas été blessée mais, fortement choquée, elle a été prise en charge par le Care Team.

Le butin n'est pas encore déterminé.

#### Appel à témoins

Une enquête a été ouverte par la police sous la conduite du Procureur de service.

Toutes les personnes susceptibles de fournir des renseignements sont priées de prendre contact avec la police neuchâteloise au 032 889 90 00.

Aucune autre information ne sera communiquée.

#### Contacts :

Police neuchâteloise, secteur communication et prévention, [police.presse@ne.ch](mailto:police.presse@ne.ch),  
tél. 032 889 90 00.

Neuchâtel, le 04 avril 2024